



DOSSIER DE PRESSE

Mars 2010

Contacts presse :

Médicis

Isabelle Augaudy - 01 44 34 47 33 - contactpresse@mutuelle-medicis.com
18, rue de l'Amiral Hamelin - 75780 Paris cedex 16
www.mutuelle-medicis.com

RUMEUR PUBLIQUE

Stéphanie Muthélet - 01 55 74 52 28 - stephanie@rumeurpublique.fr
Pauline Florentin - 01 55 74 52 10 - pauline@rumeurpublique.fr
Elodie Bailly - 01 55 74 52 32 - elodie@rumeurpublique.fr
2, rue René Bazin - 75016 Paris
www.rumeurpublique.fr

Sommaire

1 - Qui est Médicis ?.....	3
2 - D'Organic complémentaire à Médicis.....	4
3 - Les adhérents de Médicis.....	4
4 - Médicis retraite Madelin, la retraite complémentaire sur-mesure pour les indépendants.....	4
5 - Médicis retraite Perp, la retraite complémentaire pour le conjoint du chef d'entreprise.....	6
6 - Médicis épargne salariale, la solution pour motiver et fidéliser les salariés des entreprises commerciales.....	6
7 - Des partenariats mutualistes et des partenariats forts avec les fédérations professionnelles.....	7
8 - Un engagement auprès des chefs d'entreprises.....	8
9 - Le site internet de Médicis.....	8

1 - Qui est Médicis ?

Médicis est la **Mutuelle des Entreprises et des Indépendants du Commerce, de l'Industrie et des Services**. Première mutuelle spécialisée dans la **retraite complémentaire** des chefs d'entreprises commerciales, **Médicis** a été créée le **1^{er} janvier 2004**.

Succédant à **Organic complémentaire**, **Médicis** capitalise **plus de 30 ans d'expérience** dans le domaine de la retraite et sur une connaissance du monde du commerce. Elle compte **plus de 163 500 adhérents en 2009**.

Fiche d'identité & Chiffres clés *

- Directeur général, **Michel Clerc**
- Directeur général adjoint, **Christophe Cuvelier**.
- **163 500 adhérents**
- **2,15 milliards d'euros d'actifs** répartis de manière sécurisée et performante.
- **87,60 millions d'euros de chiffre d'affaires**
- **76,2 millions d'euros de rentes servies** pour une **rente moyenne annuelle** de **1 442 euros**
- **103,86 %** de taux de couverture réglementaire.
Ce taux est supérieur à **100%** ce qui montre que la mutuelle couvre intégralement ses engagements.
- **186 millions d'euros** de fonds propres couvrent largement la contrainte réglementaire de marge de solvabilité.
- **Près de 7 %**, c'est le taux de rendement retraite moyen de Médicis retraite Madelin (calculé sur les bases des barèmes 2009 pour un profil continu de cotisations de 30 à 65 ans en prélèvement automatique).

* **Chiffres 2009 (sous réserve de la clôture des comptes)**

Médicis est gérée par des commerçants pour des commerçants.

Médicis est une **société de personnes** qui n'a pas d'actionnaire à rémunérer et dont les représentants sont élus par les adhérents. Les **axes de développement** de **Médicis** sont décidés par un **Conseil d'administration** exclusivement composé de commerçants et de chefs d'entreprises commerciales en activité ou retraités. Ce mode de gestion garantit aux adhérents **une représentativité de leurs intérêts personnels et professionnels** pour la gestion de leur retraite.

Médicis est le seul spécialiste exclusif de la retraite pour les indépendants.

Médicis se positionne sur un marché dont la mutation a été accélérée avec la **réforme des retraites du 21 août 2003**.

Médicis a choisi de se **spécialiser** dans l'offre de mutuelle retraite pour une population active spécifique: les **Indépendants du Commerce, de l'Industrie et des Services**.

Ce positionnement fait de **Médicis** un acteur expert et représentatif des intérêts spécifiques de ses adhérents.

2 - D'Organic complémentaire à Médicis

La création de Médicis, une première en France

C'est la première fois qu'un régime de sécurité sociale est transformé en mutuelle.

Médicis a été associée au pilotage de la réforme des retraites au plus haut niveau. L'État a précisé sa doctrine, en matière de retraite, ses règles de gestion et de frontière public/privé. **Organic complémentaire** a été créée en 1978 au sein du régime **Organic**, le régime d'assurance vieillesse obligatoire des commerçants, en qualité de **régime de retraite complémentaire facultatif**.

Organic complémentaire était alors une **caisse de sécurité sociale sous tutelle de l'État** chargée de la **gestion de la retraite complémentaire facultative des indépendants du commerce**.

La mise en place au sein d'**Organic** d'une **nouvelle retraite complémentaire obligatoire** à compter du 1er janvier 2004 a amené **Organic complémentaire** à changer de statut et à sortir du système de la sécurité sociale. En effet, le Code de la sécurité sociale mentionne qu'il ne peut exister au sein d'un même organisme deux régimes de retraite complémentaire qu'ils soient obligatoires ou facultatifs. C'est un **statut mutualiste** qui a été retenu pour cette nouvelle structure, baptisée **Médicis** (**M**utuelle des **E**ntreprises et **D**es **I**ndépendants du **C**ommerce, de l'**I**ndustrie et des **S**ervices).

3 - Les adhérents de Médicis

Médicis s'adresse à une population de professionnels spécifique.

Pour adhérer à **Médicis**, il faut être un professionnel non salarié. Les adhérents de la mutuelle sont des personnes qui ont choisi de créer leur entreprise en nom propre ou en société et leurs conjoints collaborateurs. L'objet de leur société doit être commercial ou artisanale. Parmi ces professions commerciales et artisanales indépendantes, **Médicis** compte, par exemple, des bouchers, boulangers, dirigeants d'auto-écoles, épiciers, fromagers, hôteliers, restaurateurs, agents commerciaux, agents immobiliers, gérants d'agences de communication, taxis, coiffeur...

4 - Médicis retraite Madelin, la retraite complémentaire sur-mesure pour les indépendants



Médicis retraite Madelin labellisé en 2010

Médicis retraite Madelin a reçu le Label d'Excellence 2010. Sur une analyse de 170 contrats Madelin, un groupe d'experts indépendants de la revue des "Dossiers de l'Épargne" a décerné le Label d'Excellence au contrat Médicis pour sa performance, sa régularité et sa souplesse très adaptée aux besoins des indépendants.

Le contrat Médicis retraite Madelin est le premier et l'unique contrat en points retraite labellisé.

Médicis retraite Madelin, un contrat sur mesure pour les indépendants

"**Médicis retraite Madelin**", est le **produit retraite loi Madelin** spécifiquement créé par **Médicis** pour les chefs d'entreprises commerciales et artisanales avec des cotisations déductibles fiscalement.

Un système de retraite par points, le plus lisible pour les assurés

En cotisant, un adhérent accumule des **points retraite** chaque année. En multipliant le nombre de points cumulés par la valeur du point en service, il obtient le montant de sa **rente viagère annuelle**. Ce système de calcul lui permet d'avoir en permanence une estimation de sa future rente. La **valeur du point retraite Médicis retraite Madelin** est de 0.27642 €. Elle a été augmentée au 1^{er} juillet 2009 de 0.35% par le Conseil d'administration de **Médicis**.

Souplesse et taux de rendement retraite moyen performant

Médicis retraite Madelin offre une **souplesse** au chef d'entreprise qui, chaque année, peut librement changer sa classe de cotisation au sein de l'option choisie en fonction de ses capacités d'épargne retraite.

Médicis retraite Madelin affiche en 2009 un **taux de rendement retraite performant et supérieur à la moyenne** observée sur le marché de l'épargne retraite. Le taux de rendement de Médicis retraite Madelin est de près de **7% en moyenne** (calculé sur les bases des barèmes 2009 pour un profil continu de cotisations de 30 à 65 ans en prélèvement automatique).

Les "plus" de Médicis retraite Madelin

Une prime à la fidélité

Médicis retraite Madelin intègre un mécanisme de fidélisation pour ses adhérents avec une majoration gratuite de 5% des points acquis (calculée sur les dix meilleures années consécutives cotisées).

Des frais de gestion réduits

Médicis a choisi de faire profiter à ses membres des **économies de frais de gestion** réalisées par leur choix de règlement. Ainsi, tout règlement par prélèvement automatique fait économiser 50% de frais de gestion à l'adhérent.

Une réversion à la carte

Une **pension de réversion** à 60% est incluse dans le contrat **Médicis retraite Madelin**. L'adhérent peut librement choisir son bénéficiaire. Il peut également choisir un taux de 80 ou de 100% pour sa réversion ou bien choisir encore d'y renoncer et dans ce cas, sa rente personnelle sera majorée de 9%.

Un fonds d'action sociale

Un **fonds d'action sociale** est disponible et peut être attribué sous forme de secours ou de prise en charge des cotisations pour les entreprises adhérentes rencontrant des difficultés.

Une assurance dépendance

Une majoration de la rente de 40 à 50% est intégrée pour les cas de dépendance avérée.

5 - Médicis retraite Perp, la retraite complémentaire pour le chef d'entreprise indépendant ou salarié et sa famille

Médicis retraite Perp, un contrat sur mesure pour les chefs d'entreprises, leur conjoint et famille.

Médicis propose un **Plan d'Épargne Retraite Populaire** mis en place pour des chefs d'entreprises indépendants ou salarié, leur conjoint et famille.

Sa principale innovation étant de pouvoir être modulé, lors du départ en retraite, en fonction des besoins et des désirs de chacun à ce moment-là.

Médicis retraite Perp est ouvert à toute personne quelque soit son statut.

Un système de retraite par points, le plus lisible pour les assurés

Ce système de calcul, comme celui du contrat **Médicis retraite Madelin** permet à l'adhérent d'avoir en permanence une estimation de sa future rente.

La **valeur du point retraite Médicis retraite Perp a été relévé**e au 1^{er} juillet 2009 et est fixée à 0.27423 €.

Médicis retraite Perp est déductible fiscalement

Médicis retraite Perp offre la possibilité de **déduire des impôts** les versements effectués chaque année sur le contrat. Effectivement, il permet d'imputer le versement sur le disponible fiscal de la déclaration de revenus.

Souplesse également avec 6 modalités de sorties de rente au choix

Une rente progressive, une rente bonifiée temporairement, une rente à annuités garanties, une rente à vie réversible, une rente sans bénéficiaire de réversion, une rente temporaire immédiate.

6 - Médicis épargne salariale

Médicis épargne salariale permet aux petites entreprises de bénéficier des avantages de l'épargne salariale, jusque-là réservée aux grandes entreprises.

Pour répondre aux attentes des petites entreprises, **Médicis s'est associée à la Macif**, mutuelle d'assurance, 1^{er} assureur de la famille en France, afin de proposer une solution sur-mesure aux indépendants dans le cadre de l'épargne salariale.

Deux solutions adaptées au chef d'entreprise et à ses salariés

Médicis épargne salariale s'organise autour de **deux dispositifs** :

Médicis épargne salariale projets : un Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) destiné à financer des projets à moyen terme (5 ans).

Médicis épargne salariale retraite : un Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif Interentreprises destiné à préparer la retraite (PERCO-I).

Chaque épargnant peut choisir entre ces deux plans ou cumuler les deux s'il le souhaite.

L'exonération de charges sociales et patronales : tout le monde y gagne

L'**exonération des charges sociales** permet au salarié de toucher, pour le même versement de base, une somme plus importante à l'arrivée. La participation de l'entreprise est **exonérée des charges patronales** et peut se déduire du résultat de l'entreprise. Cette solution est financièrement avantageuse pour l'entreprise.

Un budget maîtrisé : un avantage pour le chef d'entreprise

Le chef d'entreprise conserve la maîtrise de son budget en définissant lui-même les modalités de versement de l'abondement révisable chaque année. L'entreprise peut participer à l'épargne de ses salariés et de lui-même en allouant jusqu'à **300 % des sommes épargnées**, dans la limite de **6 900 € par an** et par personne.

Des solutions non imposables

Les sommes versées sur Médicis épargne salariale **ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu**. A terme, les épargnants bénéficient d'une exonération fiscale sur les plus-values (hors prélèvements sociaux) et d'un capital défiscalisé ou d'une rente viagère.

7 - Des partenariats mutualistes et des partenariats forts avec les fédérations professionnelles

La MACIF

Le Groupe Macif a développé pour Médicis une offre originale d'épargne salariale **dédiée aux petites structures du commerce** composée de Médicis épargne salariale projets (PEI) et Médicis épargne salariale retraite (PERCO-I).

Simple et facile à mettre en place, Médicis épargne salariale concerne tous les salariés comptant 3 mois d'ancienneté. Les épargnants ont accès à 5 fonds communs de placement et peuvent choisir le type de gestion financière qui leur convient le mieux : gestion pilotée ou gestion libre.

La MAPA (Mutuelle d'Assurance des Professions Alimentaires) :

Par ce partenariat, les adhérents des deux mutuelles pourront bénéficier d'une gamme élargie de produits et services répondant à un cahier des charges cher aux deux structures : qualité des offres, déontologie, solutions personnalisées.

La Confédération Française de la Boucherie Charcuterie Traiteurs (CFBCT)

La Confédération Nationale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie Française.

La Fédération Nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France (FNSCMF).

8 - Un engagement auprès des chefs d'entreprises

Le Grand Prix Médicis des micro-entreprises

Médicis remet le **Grand Prix des micro-entreprises**, lors du salon des microentreprises, chaque année. D'une valeur de 7 500 euros, ce prix a pour vocation d'**encourager** et de **pérenniser les initiatives des chefs d'entreprises**.

Le Concours Talents

Fondée par les boutiques de gestion, la Macif et France Télécom, l'association **Concours Talents** récompense l'innovation, le dynamisme et l'esprit entrepreneurial de créateurs d'entreprises.

9 - www.mutuelle-medicis.com

Sur son site internet, **Médicis** présente, chaque mois, un dossier documenté sur des sujets ciblés liés à l'activité des chefs d'entreprises et à la retraite.

Les derniers dossiers ont porté sur les **thèmes suivants**:

- Economie : les hauts et les bas des TPE EN 2009
- Les chiffres 2010 de la protection sociale des indépendants
- Votre conjoint travaille dans votre entreprise, quel statut et quelle retraite pour lui
- Cumuler un emploi et une retraite, c'est possible !